

Saint-Christophe-du-Bois

La zone du Parc V est prête à accueillir les entreprises

Philippe Brémond salue la réactivité et l'accueil des élus



Philippe Brémond dans sa boucherie de la place du Puy de l'aire à Cholet.

Philippe Brémond gère, avec un associé, le Fleuron des Mauges, une entreprise spécialisée en boucherie, charcuterie, traiteur. Avec une vingtaine d'employés, ils possèdent deux points de vente, place du Puy de l'aire et aux Halles de Cholet.

« Notre chiffre d'affaires augmente régulièrement et nous avons des problèmes de production parce que nos locaux du centre-ville ne sont pas adaptés. On ne peut plus grandir. Les tensions arrivent plus vite quand on est à l'étroit. Il faut qu'on s'agrandisse pour avoir de meilleures conditions de travail. Il ne s'agit pas de créer un nouveau point de vente, mais de construire un laboratoire ».

Il avait envisagé de s'installer dans les locaux que possède son père à Saint-Christophe-du-Bois (N.D.L.R. : l'emplacement du Spar). C'est à cet emplacement que la commune envisage un pôle commercial. Philippe ne veut pas gêner le projet : « C'est là que la Communauté d'agglomération (Cac) et la commune, via l'intermédiaire du maire adjoint, Jean-Pierre Devanne, ont été très réactifs. J'ai beaucoup apprécié cette démarche

quand on connaît la lenteur de certaines administrations. »

Une zone séduisante

Philippe Brémond tient à préciser que « rien n'est décidé dans l'immédiat », mais la proposition de s'installer dans la zone du Parc V se montre séduisante : « On est à proximité de Cholet et de la zone du Cormier. Le prix du terrain est raisonnable. Les grands axes routiers sont proches pour recevoir nos trois livraisons, en moyenne, par semaine »

Le Fleuron des Mauges a la volonté de délocaliser sa production pour produire dans de meilleures conditions. « On ne veut pas s'asseoir sur notre bonne notoriété. Nous pensons aussi à notre personnel en lui offrant de meilleures perspectives avec des conditions de travail intéressantes ».

■ Circulation

Jusqu'au vendredi 9 mars, rue du Chemin-Vert. En raison de l'abattage de 8 chênes rue du Chemin-Vert, menant au complexe sportif, et de l'élagage de 15 autres, la circulation sera interdite. Fermée pendant les heures ouvrables. La circulation sera rétablie le soir.